

Compte-rendu du Comité Local de Concertation (CLC) n°2 du 16 septembre 2025 pour le Champ éolien du Mont Oiseau

Lieu : Mairie de Baigneaux.

Présents : (cf. feuille d'émargement en annexe du présent CR)

EES :

- Julia VANDEWALLE – Responsable Etudes ENR & Cheffe de projets ENR
- Samuel ROUSSEL – Chargé d'affaires ENR

20 participants, répartis de la manière suivante au sein des collèges :

- Collège élu : 4 participants ;
- Collège propriétaires/exploitants : 5 participants ;
- Collèges riverains : 11 participants.

Projection de la présentation :

Les différents éléments présentés par la société EES ont été les suivants :

- Le principe du comité local de concertation + Tour de table ;
- Les caractéristiques du projet retenu ;
- Les résultats des études paysagères (photomontages) et mesures associées ;
- Les résultats des études acoustiques et mesures associées ;
- Les résultats des études écologiques et mesures associées ;
- Les prochaines étapes du projet : finalisation du dossier et dépôt de la demande d'autorisation environnementale d'ici fin 2025.

Temps d'échange entre les participants :

Les différents sujets abordés ont été les suivants :

- Absence de corrélation entre développement de l'éolien et dépréciation de biens immobiliers, comme l'atteste notamment les résultats de l'étude portée par l'ADEME « Eolienne et immobilier » réalisée par IAC Partners et IZIMMO entre novembre 2020 et novembre 2021 (Source : <https://librairie.ademe.fr/societe-et-politiques-publiques/5610-eoliennes-et-immobilier.html>).
- Impacts sur les Mammifères, en particulier sur les chevreuils. La société EES indique que les impacts sur Mammifères sont négligeables en phase chantier comme en phase exploitation du projet. En effet, les espèces de Mammifères terrestres recensées sont peu sensibles au dérangement car ils ont de bonnes capacités de déplacement et peuvent facilement gagner des milieux favorables à proximité du projet le temps de la construction du parc.
Le projet n'entraîne pas de perte significative d'habitats. Les surfaces consommées par les aménagements du projet sont peu importantes et concernent moins de 1% des surfaces représentées au niveau de l'aire d'étude immédiate. La perte d'habitat ne remet donc pas en cause le maintien des espèces. Par ailleurs le maintien des haies permet de conserver les corridors pour les espèces et représentent des zones de repos.
- Précisions sur l'impact d'une garde au sol d'éolienne inférieure à 30 m sur les chauves-souris dites de haut-vol (pipistrelles, noctules et sérotines).



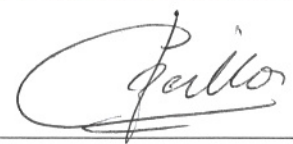
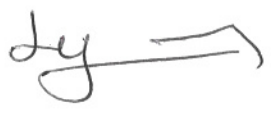
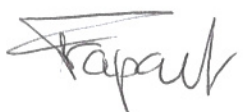
- Justification du choix de l'implantation au sud-est de la zone d'implantation potentielle, suite à la prise en compte des différents enjeux et contraintes (éloignement au Château de Goury, zonage Natura 2000 et topographie) et décision de réduire le nombre d'éolienne du projet suite aux différentes étapes de concertation. La société EES souligne que l'implantation retenue est celle limitant le plus les impacts.
- Précisions sur l'intérêt et le déroulement de l'enquête publique : deux réunions publiques seront réalisées dans le cadre de l'enquête publique, en plus des registres papiers et dématérialisés, qui permettront également de s'exprimer lors de l'enquête publique.
- Respect de la distance réglementaire minimale de 500 m entre les mâts des éoliennes du projet et les habitations.
- Retour sur la réunion de concertation avec la DREAL Centre ainsi qu'en présence de M. le Maire de Baigneaux : bon accueil du projet de la part de la DREAL.
- Prochaine distribution d'une seconde gazette d'information prévue en octobre 2025, dans toutes les boîtes aux lettres dans un périmètre de 1.5 km autour de la zone de projet.

La société EES reste entièrement disponible pour répondre à toute question ou demande d'information complémentaire.

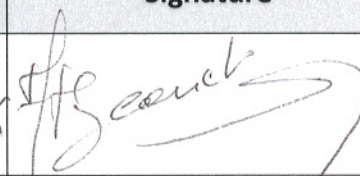
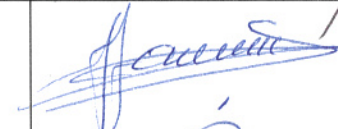
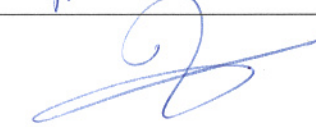
Coordonnées de la personne à contacter :
Stevens CHANCELIER – responsable commercial
EES - 8 bis Rue Daniel Mayer 37100 TOURS
Tél : 06 70 36 61 01
s.chancelier@energies-solidaire.fr



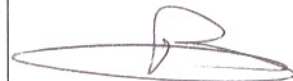
Feuille d'émargement du Comité Local de Concertation N°2 du 16 septembre 2025 pour le projet du
champ éolien du Mont Oiseau, commune de Baigneaux (28)

Nom	Prénom	Adresse mail	Commune/EPCI représentée	Signature
PEILLON	Chantal		Baigneaux	
Jeune	J. Pierre et Annie	jeunejeune 2 GM. Can	Baigneaux	
CHASSINE	Martine et Christophe	martine.chassine @wanadoo.fr bbdousset@wanadoo.fr	Baigneaux	
Doisneau	Philippe	doisNEAU - christophe orange. FR.	Baigneaux	
FRAPART	Isabelle	isabelle.frapart@ orange.fr	LUMEAU	
*				

Feuille d'émargement du Comité Local de Concertation N°2 du 16 septembre 2025 pour le projet du champ éolien du Mont Oiseau, commune de Baigneaux (28)

Nom	Prénom	Adresse mail	Commune/EPCI représentée	Signature
BEAUCCLAIR	Anne	beaucclairanne@orange.fr	BAIGNEAUX	
POUY	Danièle		Baigneaux	
LESEUNE	Amie		Baigneaux	
RAPHAËL	Guillaume		Baigneaux	

Feuille d'émargement du Comité Local de Concertation N°2 du 16 septembre 2025 pour le projet du
champ éolien du Mont Oiseau, commune de Baigneaux (28)

Nom	Prénom	Adresse mail	Commune/EPCI représentée	Signature
PAJON	CARINE et GUILLAUME	carine.pajon@orange.fr	Baigneaux	
DUPONT	Bertrand	bertranddupont@orange.fr	Baigneaux	
MORIZE	chrishine	chrishinemorize98@gmail.com	Baigneaux	
*				

Feuille d'émargement du Comité Local de Concertation N°2 du 16 septembre 2025 pour le projet du
champ éolien du Mont Oiseau, commune de Baigneaux (28)

Nom	Prénom	Adresse mail	Commune/EPCI représentée	Signature
LELEUX	Bruno Christine	bruno_leleux@orange.fr		
BRAULT	DIDIER	braultdid@orange.fr		
PASQUIER.	SCEA	—		